

l'Actu **Chazelloise**

LETTRE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Mars 2022

► **Ma ville propre**





La propreté, l'affaire de tous

La municipalité a constaté une recrudescence des déjections canines sur les trottoirs. Un petit rappel de savoir-vivre s'impose.

On l'a tous vécu. Se retrouver à slalomer entre deux « crottes de chiens » sur le trottoir, en essayant d'éviter à tout prix de marcher dedans. Car même si avec le pied gauche, ça porte-bonheur, faut se l'avouer, avoir les chaussures souillées par des déjections canines, rien de plus énervant. Cette pollution, aussi bien visuelle qu'olfactive, favorise la prolifération de germes, nuit à l'hygiène publique et ternit l'image de notre cadre de vie.

La ville met à la disposition des propriétaires de chiens (parce que malgré les avancées technologiques, les chiens ne sont pas encore capables de ramasser leurs besoins tout seuls !) des toutounets et canisettes. Entendez par là des

distributeurs de sacs gratuits ou emplacements réservés aux déjections canines. Un geste simple qui permettrait à tous de marcher en toute tranquillité, regardant le paysage plutôt que le bout de ses pieds.

Les distributeurs sont remplis régulièrement par les services techniques de la ville. En cas de distributeur vide, n'hésitez pas à le signaler à l'accueil de la mairie au 04 77 54 20 20.

Je ne ramasse pas, je paie !

Sachez également que tout propriétaire de chien surpris laissant la déjection de son animal sur l'espace public ou qui ne possède pas un sac de ramassage pour déjections canines, sera sanctionné d'une amende de 80 €. La vidéo-verbalisation sera utilisée pour identifier les infractions. En effet, le ramassage des déjections de votre animal est obligatoire ! 📺

Biodéchets, objectif compostage !

La loi de transition énergétique pour la croissance verte prévoit le tri des biodéchets à partir de janvier 2024. Il y a urgence à trier nos biodéchets (déchets verts et alimentaires) et réduire les coûts de traitement pour la Communauté de Communes Forez-Est (CCFE). Pour réduire de 50 % ces déchets d'ici 2050, la CCFE étudie des solutions de compostage, qu'il soit individuel, partagé (quartier, immeuble...) ou autonome dans les résidences pour personnes âgées. 📺



Ça gaze pour l'électrique !

Elles font désormais partie de notre quotidien, les bornes de recharge électrique se multiplient sous l'impulsion de la municipalité. Après celles installées sur le parking de la Chapellerie, une nouvelle fera son apparition au square Jouffraix pour répondre à l'essor des véhicules électriques. 📺



Rétention d'eau !

Le nouveau bassin de rétention situé à côté du pont bascule, route de Montbrison, sera bientôt en fonctionnement.

Ce bassin est destiné à contenir le surplus des eaux pluviales et de ruissellement généré par l'urbanisation en période de forts orages. Ces eaux seront ensuite reversées

dans le cours d'eau «l'Anzieux». Ce bassin dit à ciel ouvert présente plusieurs avantages comme la conservation d'espaces verts en zone urbaine et une bonne intégration paysagère. Enfin, il n'a pas vocation à stocker l'eau en dehors des épisodes orageux. ☐



3 000 m³
volume d'eau maximum

5,35 mètres
hauteur d'eau maximum

Saison 2 pour le budget participatif !

Doté de 50 000 €, le budget participatif 2022 est un moyen concret de vous donner une nouvelle fois du pouvoir d'agir. Les premières réunions de concertation ont débuté en janvier et ont été riches en échanges et apports d'idées ou projets. Vous avez une idée pour la ville ou votre quartier ? Proposez-la ! Elle pourra être soumise au vote des chazellois(es). Pour cela, complétez le bulletin ci-dessous à retourner en Mairie avant le 31 mars 2022.

Envie de participer, faites-le nous savoir par mail à proposez@chazelles-sur-lyon ou au 04 77 54 20 20.

Vous pouvez suivre l'avancée des étapes sur le site internet, rubrique participation citoyenne et onglet budget participatif. ☐



C'EST VOUS QUI
PROPOSEZ,
C'EST VOUS QUI
DÉCIDEZ !

✂

Idée(s) de projet(s) :

.....

.....

Gare aux vélos !

Garez votre vélo en toute sécurité, c'est désormais possible rue Lamartine, à proximité d'Intermarché grâce à une nouvelle station pouvant accueillir jusqu'à 10 vélos. La municipalité en collaboration avec la communauté de communes Forez-Est (CCFE) œuvre au développement des modes de déplacement doux. ☐



La médiathèque a le vent en poupe

Lieu de vie et de rencontres, la médiathèque municipale connaît une augmentation de ses abonnés. La médiathèque ne cesse d'enrichir ses ressources avec de nouveaux livres et magazines chaque mois et de proposer des animations pour tous les publics (scolaires, crèches, résidents de l'hôpital local). En 2021, plus de 120 événements majoritairement tournés vers la petite enfance ont été organisés sans compter les temps d'accueil mensuel consacrés aux tout-petits lors des « Bébé Bouquine ». Certains en ont profité pleinement, puisqu'une famille a emprunté 762 documents en 2021. Un record à battre ! L'équipe de la médiathèque est heureuse de vous accueillir et de vous guider dans vos sélections. Infos et horaires sur mediathequechazellesurlyon.opac-x.com. ☐



www.consommerchazellois.com, le site de vos commerçants et artisans chazellois



L'association des commerçants et artisans a mis en ligne son site internet. Il permet de trouver vos commerces et artisans préférés et d'effectuer vos achats et réservations en ligne et surtout d'être informé en temps réel des animations.

Une visite s'impose www.consommerchazellois.com

Vivement demain !

L'association ASL comme beaucoup de chazellois(es) trépigne d'impatience de découvrir le futur complexe multi-activités à dominante sportive situé au croisement de la rue Claude Protière et la rue de Verdun.

En attendant de pouvoir assister entre autres à des compétitions boulistes, l'ASL vous invite à prendre connaissance de ses prochaines manifestations :

- 13 mars : loto à la salle Bras de Fer
- 2 et 3 avril : éliminatoires secteur en simple au terrain stabilisé
- 11 et 12 juin : Grand Prix de la Chapellerie
- 23 juin : 16 quadrettes vétérans

Boulistes ou bénévoles, vous êtes les bienvenu(e)s :

M. Venet 06 78 62 12 16 / M. Chartier 04 77 54 27 05 / M. Dallery 06 78 62 66 94



Retrouvez toute l'actualité sur www.chazelles-sur-lyon.fr